

LA GAZETTE REUILLOISE

GAZETTE N°4

Le journal d'information à destination
des habitants de Reuil-en-Brie

JUIN 2023



L'EDITO

Chères Reuilloises,
Chers Reuillois,

Le 05 avril 2023, le Conseil Municipal a délibéré sur le budget 2023. Le budget de fonctionnement comprend de nombreux travaux de voirie (et ses trottoirs) et d'entretien des bâtiments publics. Les voiries communales constituent un poste important, car, je le rappelle, la commune a plus de 8 km à entretenir.

Il n'y a rien d'important au niveau des bâtiments ; c'est l'entretien courant. Les investissements importants ont été faits il y a quelques années : c'était déjà pour économiser l'énergie... Il est important d'anticiper les postes stratégiques : cela permet d'entretenir le patrimoine communal sans avoir recours à l'emprunt. Pour mémoire, la réfection de l'église s'est faite en trois ans. C'est aussi pour ces raisons d'économie d'énergie que tous les luminaires sont en technologie LED (changement complet sur plusieurs exercices budgétaires), et dans le même temps, nous avons procédé à une réduction du temps de l'éclairage nocturne.

Ainsi le budget 2023 est équilibré : 1 092 655,94€ en fonctionnement, et 55 483,33€ en investissement. Le poste électricité et gaz ont été augmentés sensiblement en raison du contexte énergétique actuel.

La volonté du Conseil était de ne pas augmenter les taux des taxes communales ; la commission finance l'a respectée. Pour autant l'État a revalorisé les bases fiscales ; mais la Commune ne peut intervenir sur ces éléments.

Des travaux sont prévus cette année dans les bâtiments scolaires. L'an passé, la Commune a installé dans deux salles de classe, un Tableau Numérique Interactif (TNI) : ce sont de formidables outils pédagogiques au service des enseignants, pour une réelle plus-value des apprentissages.

Le four de la cantine a été changé : l'ancien donnait des signes de faiblesse. Compte-tenu des délais de livraison, il était préférable d'anticiper une panne d'un matériel pour lequel il devenait difficile de trouver les pièces détachées. Le service a gagné en efficacité (plus rapide) et en économie d'énergie (moindre consommation électrique).

Ainsi, gérer une commune avec le sens de l'intérêt général, devient de plus en plus difficile chaque année. Aussi, soyez rassurés : toute l'Équipe Municipale œuvre et gère avec passion, mais néanmoins rigueur, les fonds publics.

Mais gardons notre bonne humeur : samedi 24 juin 2023, ce sera la Fête de Reuil à l'occasion de la Saint Jean. J'espère vous y retrouver nombreux pour partager un moment de convivialité.

P. ROMANOW

C'EST UTILE !

HEURES NORMALES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC :

lundi 16:00–18:30

mardi 16:00–18:30

jeudi 16:00–18:30

vendredi 16:00–18:30

samedi 10:00–11:30

☎ : 01 60 22 07 51

SITE DE LA MAIRIE

<http://www.reuil-en-brie.fr/>

ADRESSE MAIL DE LA MAIRIE

mairie@reuil-en-brie.fr

LA GAZETTE REUILLOISE

GAZETTE N°4

Le journal d'information à destination
des habitants de Reuil-en-Brie

JUIN 2023

COMMUNAUTÉ AGGLOMERATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE

<https://www.coulommierspaysdebrie.fr/>

EMPLOI EN PAYS DE BRIE

<https://emploi.coulommierspaysdebrie.fr/>

OÙ SORTIR EN PAYS DE BRIE

<https://www.sortirenspaysdebrie.com/>

RÉSEAUX SOCIAUX

 MairieDeReuilEnBrie ou :
www.facebook.com/MairieDeReuilEnBrie

FRANCE SERVICES

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/franceservices>

CONSEILS MUNICIPAUX

Vous souhaitez prendre connaissance des comptes rendus de conseils municipaux ? Vous les trouverez en ligne sur le site de la mairie, ou affichés dans le panneau de la mairie. <https://www.reuil-en-brie.fr/votre-mairie/comptesrendus-conseils-municipaux/>

NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager dans notre commune ? N'hésitez pas à venir vous présenter à la mairie. Mieux vous connaître, c'est mieux répondre à vos besoins !



COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMERATION

MAISON MÉDICALE

À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE MÉDICALE ET PARAMÉDICALE
DU NOUVEL ÉQUIPEMENT DE SANTÉ

OUVERTURE PRÉVUE FIN 2022

DEMANDE D'INFORMATIONS
Communauté d'agglomération
Coulommiers Pays de Brie
Tél. 01 60 22 37 22
E-mail : maison.medicale@coulommierspaysdebrie.fr
www.coulommierspaysdebrie.fr

PROJET DE TRAVAUX

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation de votre domicile, changer vos fenêtres, portes, installer un portail ou en changer, poser une fenêtre de toit ? Les teintes des volets et le ravalement des clôtures doivent également respecter le plan local d'urbanisme et sont soumis à des réglementations.

En modifiant l'aspect de votre bien, vous ne serez plus en conformité avec votre permis de construire par exemple. Il est donc indispensable de déposer en Mairie une demande de permis de construire ou une déclaration préalable. C'est une démarche

LA GAZETTE REUILLOISE

GAZETTE N°4

Le journal d'information à destination
des habitants de Reuil-en-Brie

JUIN 2023

importante, obligatoire pour vous, qui nécessite peu de temps à effectuer.

Prenez contact avec la mairie, nous sommes à votre écoute et disposés à vous accompagner.

COMITÉ DES FÊTES

Afin de pouvoir faire perdurer les animations mises en place depuis plus de 35 ans, le Comité des Fêtes aurait besoin d'élargir le cercle de ses bénévoles afin de pouvoir soulager de quelques heures, le temps investi des personnes présentes depuis de nombreuses années.

Le programme de cette nouvelle année sera consacré à :

- Fête du village le samedi 24 juin ;
- Brocante de septembre le 24 septembre de 7h à 18h ;
- Repas Beaujolais le samedi 18 novembre à 19h au foyer de l'Amitié ;
- Distribution de pommes de terre et autres mi-novembre ;
- Noël des enfants de Reuil (date à définir avec Luzancy).

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter la mairie.

TAILLE DES VÉGÉTAUX

Le Code civil fixe des règles précises sur la taille, la hauteur et la distance des plantations. D'après l'article 671 du Code civil, les arbres et haies d'une hauteur supérieure à deux mètres doivent être plantés à plus de deux mètres de la propriété voisine.

Cette distance minimale est ramenée à cinquante centimètres quand la hauteur des plantations est inférieure à deux mètres.

Ainsi, d'une manière générale, les arbres et les haies doivent être taillés afin de ne pas dépasser une hauteur de 2 mètres dès lors où leur plantation par rapport à la limite de propriété est inférieure à 2 mètres.

Lorsque la propriété est située le long de la voie publique la hauteur se calcule par rapport au niveau de la route et non pas du trottoir.

Bien évidemment, il y a lieu également de veiller à ce que vos plantations n'empiètent pas sur le domaine public.

Pour le bien de tous, nous vous remercions de respecter cette réglementation et savons compter sur votre civisme.

Chute d'arbres = DANGER

Nous remercions tous les propriétaires de parcelles forestières situées sur la commune et en bordure des voies d'élaguer et d'entretenir leurs parcelles pour éviter des accidents en cas de chutes d'arbres.

FÊTE DU VILLAGE

**Cher(e)s Reuillois et Reuilloises,
venez fêter l'arrivée de l'été avec
nous le samedi 24 juin 2023 !**

Vous trouverez toutes les informations sur le flyer, en page intérieure du présent journal.



Fête du village

LA GAZETTE REUILLOISE

GAZETTE N°4

Le journal d'information à destination
des habitants de Reuil-en-Brie

JUIN 2023

ÉCOLE

Achat de deux TNI pour l'école Lucien Maillot (septembre 2022)

À la rentrée scolaire 2022-2023, deux classes de l'école de Reuil ont été équipées de tableaux numériques interactifs (TNI), vendus et installés par la société VideoSynergie, qui équipe depuis plusieurs années bon nombre d'établissements scolaires du Pays Fertois.



La Municipalité a souhaité, par cet achat, et en conformité avec les textes institutionnels, faire entrer de plein-pied les élèves du village dans le numérique, en les familiarisant davantage avec ces outils. Ces deux TNI donnent pleine satisfaction aux enseignantes, et donc à leurs élèves, l'interactivité permettant justement aux enfants de s'emparer de ces nouvelles technologies du numérique.

Jeff Bernicchia

CANTINE

Nouveau four pour la cantine : l'achat d'un nouveau four, courant 2022, d'un coût de 10 500 €, était devenu indispensable pour les repas des élèves à la cantine. Il donne toute satisfaction.

Par ailleurs, il est prévu prochainement une opération « anti-gaspi » proposée par le SMITOM Nord77, sous forme d'activité de pesage des aliments non consommés.

Une réunion de prise de contact avec le SMITOM avait préalablement eu lieu en mai 2022.

L'élaboration de cette opération « anti-gaspi », qui s'étalerait sur 2 semaines et impliquant, les personnels de cantine, les élèves-convives, et la Municipalité, est en pourparlers.

Cette activité assez ludique -sous forme de pesées - permet de sensibiliser davantage les enfants, et les familles au gaspillage alimentaire.

Les résultats des pesées effectuées à l'aide de balances fournies par le SMITOM, feront l'objet d'une remontée statistique indicative.

Jeff Bernicchia



14 rue de la Croix Gillet
77122 Monthyon

LA GAZETTE REUILLOISE

GAZETTE N°4

Le journal d'information à destination
des habitants de Reuil-en-Brie

JUN 2023

PNR DE LA BRIE ET DEUX MORIN

Mais qu'est-ce qu'un PNR ?

Un PNR (Parc Naturel Régional) est un territoire qui présente un caractère remarquable au niveau régional/national. Ainsi, les caractères remarquables de notre territoire sont principalement des ressources naturelles exceptionnelles avec des sols qui se classent parmi les meilleurs de France et d'Europe, un aménagement du territoire structuré par l'agronomie et les sols, des savoir-faire pour les valoriser et une ingénierie hydraulique de pointe.

Le PNR de la Brie et des deux Morin sera le 5eme parc naturel régional d'Ile-de-France. Un diagnostic du territoire a été réalisé depuis l'obtention de l'avis d'opportunité favorable de l'État en 2020. Cet avis d'opportunité favorable résulte du travail considérable réalisé depuis le début du projet en 1997. Ce travail de diagnostic constitue la première étape de la rédaction de la charte qui définira le projet de territoire et sera soumis à l'approbation de la Fédération Nationale des PNR et de l'État.

AMAP FERTOISE



Depuis le 1 mars 2021, l'Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) du Pays Fertois permet de favoriser les circuits-courts et la consommation locale, dans un souci de respect de l'environnement. L'association est ouverte à tous contre une adhésion annuelle. Elle permet de souscrire à des contrats annuels (légumes, pains, œufs, etc.) ou ponctuels (miel, agrumes, viandes, etc.) selon l'éventail des propositions.

CONTACT

AMAP du Pays Fertois

Maison des Associations

10, allée du Jumelage

77260 La Ferté-sous-Jouarre

Courriel : amapfertoise@mailo.com

☐Tel : 06.21.78.82.71

QUOI DE NEUF A REUIL ?

INAUGURATION

L'inauguration Chemin Sophie Cornillet a eu lieu le 11 Juin 2022. Nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir ce chemin forestier allant des Bondons au Tillet.



LA GAZETTE REUILLOISE

GAZETTE N°4

Le journal d'information à destination
des habitants de Reuil-en-Brie

JUIN 2023

PLAQUE HAYDEN

Le 15 octobre, la municipalité a procédé à la pose du plaque mémorielle sur la maison située rue de Rohan où vécut le célèbre peintre Henri Hayden.

Que les heureux propriétaires actuels soient remerciés pour leur autorisation et leur présence à la pose de cette plaque.

À cette occasion, le public présent a pu découvrir une mini exposition consacrée au peintre et quelques photos sur la rue de Rohan dans les années 1900.

TRAVAUX EGLISE

La dernière tranche de travaux consacrée à la reprise de l'étanchéité des murs a été finalisée en cette fin 2022. Toute la plâtrerie externe à l'exception du clocher est désormais terminée.

Très endommagée, la toiture de la sacristie a également été refaite et ses fenêtres remplacées.

MARCHE DE NOEL

Le 26 novembre 2022 a vu le traditionnel marché de Noël organisé par l'Association D'art D'Art

PANNE ELECTRIQUE

Dans nuit du 31 décembre, la rupture d'un câble électrique souterrain rue du 8 Mai 1945 a entraîné une coupure d'électricité dans une partie du bourg. Le travail acharné des services d'EDF a permis le rétablissement des services en fin d'après-midi au grand soulagement des usagers qui s'apprêtaient à fêter l'arrivée de la nouvelle année.

CEREMONIE DES VOEUX

C'est en présence de Mr PEZETTA, Président de la CACPB et de Mme MIFFRE-PERETTI vice-présidente en charge de la politique culturelle communautaire, que le Maire a présenté ses vœux à la population et a procédé à la remise des médailles du travail Or, Grand or et Argent à plusieurs reuilloises et reuillois, les félicitant chaleureusement pour leur engagement dans une si longue carrière.



ECLAIRAGES PUBLICS

Les horaires d'éclairages publics ont changé. Les lampadaires, désormais équipés de LED s'allument à 5h15 le matin, pour une extinction à 22h30 le soir. Ce changement a été décidé dans un souci de sobriété énergétique ainsi que dans un souci de protection de la faune de notre commune. En effet, les éclairages LED impactent le cycle biologique des oiseaux. Nous leur laissons ainsi un peu de répit.



CEREMONIES

Comme chaque année, c'est en présence d'un public que l'on souhaiterait plus nombreux, que des gerbes de fleurs ont été déposées au monument du souvenir les 11 novembre et 8 Mai. Merci à nos anciens pour leur sacrifice.

LA GAZETTE REUILLOISE

GAZETTE N°4

Le journal d'information à destination
des habitants de Reuil-en-Brie

JUIN 2023

INFORMATION ARMÉE



La jeunesse est une priorité du ministère des Armées. Elle est au cœur des objectifs qu'il s'est fixé en matière d'attractivité des métiers de la défense, de transmission d'une culture de défense, de développement de la citoyenneté et de contribution à la cohésion de la nation.

- Éveiller à l'esprit de défense

L'esprit de défense est au cœur du parcours de citoyenneté auquel le ministère des Armées contribue à l'attention des jeunes Français. Tout au long de sa scolarité, un jeune aura ainsi l'opportunité de développer son esprit de défense, d'engagement et de citoyenneté à travers des dispositifs pédagogiques en partenariat avec l'Éducation nationale, le comité des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 et la commission armées-jeunesse (CAJ).

Cette sensibilisation au lien armées-jeunesse-citoyenneté permet aux élèves d'acquérir de manière ludique des connaissances, des compétences et la culture nécessaire en matière de défense et de sécurité nationale à travers l'histoire, les enjeux de société et le patrimoine.

Par exemple :

- Tous les élèves en classe de 3e peuvent demander à effectuer leur stage découverte obligatoire d'une semaine dans un service du ministère des Armées.

- Le programme « *Aux sports jeunes citoyens !* » (ASJC) s'inscrit dans le cadre du projet « *Héritage des Jeux Olympiques Paris 2024* » dont l'objectif est de promouvoir les activités sportives et les valeurs citoyennes.

- Devenir citoyen

En France, la citoyenneté se forge au gré d'étapes républicaines incontournables. Des temps forts et enrichissants au contact du monde des armées, de civils et de militaires, qui composent la communauté de défense.

- Recensement : Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement.
- Journée Défense et Citoyenneté (JDC) : La JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans.
- Le service national universel (SNU) : Il s'adresse à tous les jeunes Français de 15 à 17 ans. Le SNU comporte un séjour de cohésion d'une durée de 12 jours et une mission d'intérêt général de 84 heures. Puis, sur volontariat, une période d'engagement
- Le Service Militaire Volontaire (SMV) : Le SMV est un dispositif d'insertion socio-professionnelle qui permet aux jeunes de 18 à 25 ans qui sont soit sans emploi, soit décrocheurs scolaires, soit détenteurs de peu ou pas de diplôme d'apprendre un métier ou d'acquérir une expérience professionnelle dans un cadre militaire de base et d'activités sportives. Ces jeunes

LA GAZETTE REUILLOISE

GAZETTE N°4

Le journal d'information à destination
des habitants de Reuil-en-Brie

JUIN 2023

reçoivent, dans un premier temps, une formation humaine et comportementale. Par ailleurs, ils sont formés à la conduite en vue de l'obtention du permis B (pour les volontaires expert) une formation aux premiers secours et ils suivent une remise à niveau scolaire et informatique, soutenue par des enseignants de l'éducation nationale.

Après ce premier bloc de formation, les jeunes sont engagés dans des formations professionnelles qui débouchent sur l'obtention de prérequis adaptés aux besoins des entreprises dans plus de 50 métiers dans quatre grands secteurs : agriculture, agroalimentaire et restauration ; BTP, constructeur, électricité et métallurgie ; services aux entreprises, aux personnes et sécurité ; logistique, automobile et machines.

Pour ceux qui seraient intéressés, n'hésitez pas à vous rendre sur le site du Ministère des Armées :
<https://www.defense.gouv.fr/sga/au-service-nation-du-public/jeunesse>

Dominique Renard

TRAVAUX



- Rue du Tillet - Évacuation Eaux Pluviales - 10 Mai 2022



- Angle Rue du Tillet et Rue Pasteur Carrières - 10 Mai 2022



- Cimetière - 10 Mai 2022



- Rue du Tillet - Bas de la côte - 10 Mai 2022

LA GAZETTE REUILLOISE

GAZETTE N°4

Le journal d'information à destination
des habitants de Reuil-en-Brie

JUIN 2023



- Cimetière - 10 Mai 2022



- Rue des Poupelins -

- Trottoir Rue du 8 Mai 1945-



- Cimetière - 10 Mai 2022



- Rue des Carrières - 10 Mai 2022

ART & CULTURE



L'exposition *Le théâtre de la vie* au musée André Planson de la Ferté sous Jouarre vient de se terminer. C'était l'occasion de découvrir les œuvres de Michel Prskawiec et Pierre Zinenberg. Ils livraient une galerie de portraits relevant de disciplines variées : dessin, peinture, sculpture, installations.

Le Centre d'Art est un lieu dédié à la diffusion de l'art contemporain, sous toutes ses formes. Au 1^{er} étage se trouve le musée consacré au peintre André Planson (1898-1981).

Vivement la prochaine exposition !

LA GAZETTE REUILLOISE

GAZETTE N°4

Le journal d'information à destination
des habitants de Reuil-en-Brie

JUIN 2023

Un peu de nostalgie.....



Bel été à tous !